

**Abdelaadim TAHIRI**

Enseignant- Chercheur, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Faculté polydisciplinaire Safi, Maroc.

**Fatima Zohra HAITI**

Doctorante, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

**Regard critique des professeurs sur l'enseignement de la littérature française à l'université marocaine : cas de la faculté Ibn Zohr d'Agadir**

Reçu le 07.02.2022

Accepté le 21.04.2022

Publié le 25.07.2022

**Résumé**

La question de la langue française constitue l'une des plus importantes questions préoccupant divers acteurs de développement humain au Maroc, dont l'enseignement supérieur en grande mesure. Nous proposons, dans cet article, de nous interroger sur les représentations des professeurs sur l'enseignement de la littérature française à l'Université. Il est, de ce fait, question de dégager, via des entretiens, la perception des enseignants de littérature française à l'égard de la qualité des contenus littéraires, non seulement enseignables mais surtout enseignés, effectivement, à l'université dans les filières des études françaises. Les interviewés ont engagé une analyse réflexive et critique sur cet enseignement, tout en comparant les caractéristiques des deux systèmes d'enseignement universitaires Bac + 4 et le système Licence-Master et Doctorat (LMD).

**Mots-clés :** Enseignement universitaire, langue française, représentations, système Bac + 4 et système (LMD).

**Critical look of professors on the teaching of French literature in Moroccan universities : case of the Ibn Zohr faculty of Agadir****Abstract**

The question of the French language constitutes one of the most important questions preoccupying various actors of human development in Morocco, of which higher education in great measure. We propose, in this article, to question the representations of the professors on the teaching of the French literature at the University. It is, therefore, a question of identifying, through interviews, the perception of teachers of French literature with regard to the quality of literary content, not only teachable but especially taught, effectively, at the university in the courses of French studies. The interviewees engaged in a reflective and critical analysis of this teaching, while comparing the characteristics of the two university teaching systems Bac + 4 and the Licence-Master and Doctorat (LMD) system.

**Keywords:** University teaching, French language, representations, Bac + 4 system and LMD system.

**Pour citer cet article :**

TAHIRI Abdelaadim et HAITI Fatima Zohra (2022). Regard critique des professeurs sur l'enseignement de la littérature française à l'université marocaine. Cas Ibn Zohr d'Agadir. *Action Didactique*, [En ligne], 9, 139-150. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad9/Tahiri-Haiti.pdf>.

**Pour citer le numéro :**

SADI Nabil et YAHIAOUI Kheira (dirs), (2022). L'enseignement/apprentissage du français : états des lieux, approches et perspectives [numéro Varia]. *Action Didactique* [En ligne], 9. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad9>

## Introduction

L'enseignement du français langue étrangère a toujours été considéré comme étant l'une des priorités des transformations qu'a connues le système éducatif marocain, en mettant l'apprenant au centre du processus pédagogique pour une acquisition optimale de la langue française. Ne se détachant point de la réforme enseignante, l'étudiant représente le noyau dur de cette dernière et se qualifie comme représentant de la réussite ou bien l'échec des réformes de l'enseignement.

Cet article est consacré à l'analyse et à l'interprétation des entretiens réalisés pendant le mois de mai 2021 avec un échantillon de douze enseignants (es), soit 33.33%, exerçant dans les trois établissements universitaires, lieu de notre enquête, à savoir la FLSH<sup>1</sup>, la FLASH<sup>2</sup> et l'ESEF<sup>3</sup> de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

Nous avons interrogé ces enseignants, en interpellant leurs expériences professionnelles respectives, sur un certain nombre de facteurs et de composantes spécifiant l'ancien système d'enseignement (BAC + 4) d'un côté et le nouveau système d'enseignement, appelé (LMD), basé sur le système modulaire, de l'autre. Autrement dit, il est question à ce niveau, de dégager les témoignages des enseignants sur leur vécu professionnel. Ce qui permettrait, tout en admettant le croisement du regard objectif et subjectif des enquêtés, de dresser un bilan de leurs expériences professionnelles en tant que professeur de littérature française.

Il est, de ce fait, question de dégager la perception des enseignants de littérature française à l'égard de la qualité des contenus littéraires, non seulement enseignables mais surtout enseignés, effectivement, à l'université dans les filières des études françaises. Nous voudrions, en conséquence, pousser les interviewés à engager une analyse réflexive et critique, tout en comparant les caractéristiques des deux systèmes d'enseignement universitaires prés-cités, en vue de mettre en valeur la réalité de l'enseignement de la littérature française à l'université marocaine.

Notre guide d'entretien a porté sur des questions se rapportant au nombre de modules relatif à l'enseignement de la littérature, la nature des approches d'enseignement, la qualité des exercices littéraires mis en œuvre, le rapport entre durée des cours d'apprentissage et les plages horaire réservées aux différents moments d'examen. Il s'agit aussi, d'interroger les enseignants sur

---

<sup>1</sup>La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) avec un pourcentage de 50%.

<sup>2</sup>La Faculté des Langues, des Arts et des sciences Humaines (FLASH) avec un pourcentage de 30%.

<sup>3</sup>L'Ecole Supérieure de l'Education et de Formation (l'ESEF) avec un pourcentage de 20% de l'Université Ibn Zohr d'Agadir

la comparaison du niveau des étudiants inscrits dans cette filière, par rapport à leur performance et leurs résultats en littérature française, entre hier et aujourd'hui.

### **1. Diversité sociolinguistique au Maroc**

Il suffit de consulter les recherches sociolinguistiques de certains linguistes marocains en particulier celles de Youssi (1989, 1992), El Gherbi (1993), Boukous (1996), Lévy (1996), Benzakour (2000) et Messaoudi (2008, 2010, 2013), pour se rendre compte de la richesse et la diversité du paysage sociolinguistique au Maroc. Ces recherches montrent comment se dessine le paysage linguistique marocain et comment cohabitent les langues dans cet espace multilingue de manière naturelle au quotidien.

Nous pouvons distinguer deux catégories de langues : l'arabe et l'amazighe en tant que langues officielles et les langues étrangères, comme le français et l'espagnol, auxquelles s'ajoute l'anglais et d'autres langues, comme l'italien, l'allemand, le portugais, le chinois, le japonais...

Depuis l'indépendance, la langue française, objet de notre étude, tient une place de choix à l'oral comme à l'écrit dans des situations formelles et non formelles elle est parfaitement adaptée au contexte sociolinguistique marocain.

### **2. Situation actuelle du français au Maroc**

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance politique, la langue française, bien qu'elle ne soit pas constitutionalisée, est toujours présente sur l'échiquier linguistique du Maroc et continue à être utilisée dans la vie des Marocains.

Au Maroc, la question de la langue française constitue l'une des plus importantes questions préoccupant divers acteurs de développement humain, dont l'enseignement supérieur en grande mesure. Nous proposons, dans cette étude, de nous interroger sur les représentations des professeurs sur l'enseignement de la littérature française à l'Université.

Il est, de ce fait, question de dégager, via des entretiens, la perception des enseignants de littérature française à l'égard de la qualité des contenus littéraires, non seulement enseignables mais surtout enseignés, effectivement, à l'université dans les filières des études françaises.

Les interviewés ont engagé une analyse réflexive et critique sur cet enseignement, tout en comparant les caractéristiques des deux systèmes

d'enseignement universitaires Bac + 4 et le système Licence-Master et Doctorat (LMD).

### 3. Méthodologie de l'enquête

La recherche a été effectuée à l'Université Ibn Zohr à la ville d'Agadir au Maroc pendant le mois de mai 2021. Vu la situation linguistique actuelle du Maroc, notamment la position de la langue française dans l'enseignement, nous voudrions mettre en exergue la qualité de L'enseignement du français à travers la littérature française. Nous avons procédé par interviewer un échantillon global de douze enseignants (es) représentant 33.33% des enseignants de littérature exerçant dans les trois établissements universitaires, lieu de notre enquête. Il s'agit de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) avec un pourcentage de 50%, la Faculté des Langues, des Arts et des sciences Humaines (FLASH) avec un pourcentage de 30% et l'École Supérieure de l'Éducation et de Formation (l'ESEF) avec un pourcentage de 20% de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

Les entretiens enregistrés sont transcrits et interprétés. Dans les axes d'analyse et d'interprétation formulés de manière synthétique, la question traitée par les douze interviewés concerne la place de la littérature dans les deux systèmes d'enseignement. Ces enseignants, en s'appuyant sur leurs expériences professionnelles, procèdent à une analyse critique et comparée des deux systèmes, l'ancien, dit Bac + 4 et l'actuel ou le système (modulaire) L.M.D<sup>4</sup>.

### 4. Analyse et interprétation des entretiens

Il ressort de l'analyse et de l'interprétation des résultats les constats suivants.

#### 4.1-Au niveau des contenus littéraires dispensés et des approches pédagogiques adoptées.

D'emblée, le constat majeur ressortant des propos des enquêtés concerne l'importance octroyée à l'enseignement de la littérature dans l'ancien système, que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif. Cet intérêt grandiose se ressent au niveau de la nature même des contenus envisagés pour les quatre années d'enseignement de la licence fondamentale et aussi au niveau du temps alloué à ces enseignements et à leurs évaluations lors des examens.

Tous les enseignant.e.s questionné.e.s affirment que le système bac + 4 années accordait une grande importance au contenu d'enseignement de la

---

<sup>4</sup> LMD c.-à-d. : Licence, Master et Doctorat. La licence se fait en trois ans au lieu de quatre ans comme dans Bac + 4.

littérature au sein des départements de langue et de littérature françaises. Ce constat s'explique, disent-ils, tout d'abord, par la programmation de plusieurs œuvres littéraires aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Il s'agit de la lecture à l'oral et de l'analyse à l'écrit. Les œuvres étudiées relèvent de différents genres littéraires : roman, théâtre et poésie... et recouvrent aussi différents moments de l'histoire de la littérature française. Plus de six œuvres sont à lire intégralement par tous les étudiants. Il faut aussi préciser que le nombre de pages à lire est considérable, ce qui augmente l'expérience de lecture des étudiants sans qu'ils se plaignent. Pour ces raisons, les interviewé.e.s regrettent l'ancien système.

« Je regrette beaucoup la disparition de l'ancien système pour plusieurs raisons, Si l'on compare ce système d'enseignement à celui d'aujourd'hui c'est comparer l'incomparable. Dans l'ancien système, nous avons des cours durant toute l'année. Le professeur peut enseigner, par exemple un seul roman ou bien deux ou trois romans dans leur intégralité. Par contre, l'enseignement dans le système LMD est bâclé, fait à la hâte. Si on fait un calcul mental on va se retrouver avec un mois et demi d'enseignement d'une matière. C'est pour cela que les enseignants n'ont pas le temps d'enseigner un roman (ou une pièce de théâtre ou un recueil de poèmes, intégralement. C'est pour cela qu'ils choisissent des extraits, ce qui va à l'encontre des objectifs essentiels de l'enseignement de la littérature. »

Encore une fois, face aux difficultés de pouvoir enseigner la littérature en s'appuyant sur des textes intégraux, les professeur.e.s se sentent frustré.e.s, car ils (elles) n'arrivent pas à enseigner ce qu'il fallait, puisqu'ils (elles) sont contraint.e.s à enseigner deux ou trois extraits seulement.

Par ailleurs, deux approches pédagogiques sont envisagées pour étudier les œuvres programmées le long des quatre années des études supérieures. Certaines œuvres faisaient l'objet d'analyse étaient à la base d'une dissertation écrite à l'examen. D'autres œuvres ayant été programmées sous forme d'activité de lecture servaient d'assise aux épreuves orales aux examens finaux.

En revanche, la place et l'intérêt accordés à la littérature dans la réforme LMD sont revus à la baisse. Dans le sillage de cette réforme à caractère modulaire, le constat montre que quelques modules seulement sont dédiés à la littérature.

De plus, le nombre d'œuvres littéraires programmées se voit à la baisse ; dans ce système l'on donne plus d'intérêt à des modules transdisciplinaires. Cela, pourrait s'expliquer partiellement par un penchant vers des formations à débouchées culturelles et communicationnelles.

Ces départements de langue et de littérature française, pensent certains des enseignants interviewés, perdent de plus en plus leur identité, puisque on y croise rarement la littérature.

#### **4.2-Au niveau du temps d'enseignement de la littérature**

Le temps imparti à l'enseignement de la littérature dans le cadre de l'ancien système est plus important comparativement au système d'enseignement actuel (LMD). Quatre années après le baccalauréat, régulièrement rythmées par des cours littéraires et linguistiques consistant, offraient aux étudiants une occasion de formation sérieuse. De plus, la spécialisation en littérature après le DEUG (3ème et 4ème année), permet aux étudiants de développer leurs compétences littéraires.

D'emblée, une seule session dans l'ancien régime offrait plus de temps d'enseignement et d'apprentissage de la littérature française en suivant des cours spécifiques à des champs littéraires divers. De même, les exercices littéraires consacrés aux examens se faisaient en trois heures minimum. Ce qui permettait aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion littéraires.

Or, le système LMD, se déroulant en trois ans, deux semestres par année universitaire, limite les temps d'apprentissage et en conséquence, inhibe même partiellement la maturité intellectuelle et littéraire des étudiants. Les enseignants questionnés précisent à ce sujet que le temps d'enseignement-apprentissage est très court. Les cours commencent au mois d'octobre et s'arrêtent au mois de décembre. Les étudiants et les enseignants sont tous secoués car le temps est insuffisant.

A ce constat s'ajoute la démotivation des étudiants. Certains enseignants questionnés précisent que beaucoup d'étudiants qu'ils reçoivent s'inscrivent au département de langue et de littérature françaises par défaut, car ils n'avaient pas le choix ou encore puisqu'ils avaient une bonne note à l'examen régional en français au cycle qualifiant. Or, ce sont des étudiants qui n'ont quasiment jamais lu un roman durant leur vie. Ces mêmes étudiants précisent que n'importe qui peut passer cet examen sans pour autant avoir lu un roman de sa vie même s'il s'agit des œuvres intégrales programmées au Lycée. La raison pour eux, est toute simple : il n'y a pas de question d'analyse qui les guette au détour lors de l'examen. Il s'agit plutôt de question de vulgarisation ou de question à choix multiples. Pour cela, ils se contentent de lire des résumés des textes programmés. L'étudiant n'est plus dans la réflexion et la production littéraire car il ne dispose plus ni du temps suffisant pour la formation littéraire ni pour l'exercice littéraire.

### **4.3-Au niveau de l'évaluation des contenus littéraires**

L'évaluation de l'oral et de l'écrit, dans l'ancien système, était plus importante. Les exercices littéraires, les commentaires composés et les dissertations littéraires, mis en place, sont d'une exigence remarquable. Dans ce cadre l'étudiant passait un seul examen à la fin de l'année et une seule session de rattrapage. Les compétences liées à l'oral et à l'écrit étaient évaluées presque de façon équilibrée tout au long du cursus universitaire.

Aujourd'hui, l'évaluation, se faisant en deux sessions en plus des sessions de rattrapage, l'emporte sur le temps imparti au processus d'enseignement-apprentissage de la littérature. Par contre, dans l'ancien système, l'évaluation, en une seule session, faisait profiter aux enseignants de plus de temps d'enseignement et offrait aux étudiants, en conséquence, davantage de temps d'apprentissage.

« Les examens proposés sont à l'image du nouveau profil. Le temps accordé à l'examen est vraiment insuffisant, il varie entre une heure et une heure et demie jusqu'à deux heures, alors que dans l'ancien système le temps accordé à l'examen est trois heures voire quatre heures lorsqu'il s'agissait de la dissertation. On poussait de ce fait, l'étudiant à la concentration et à la réflexion. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. »

Certes, le système LMD, présente des matières riches et variées touchant à la fois à la linguistique et à la littérature, néanmoins, le constat des interviewés montre que la plupart des étudiants valident plus facilement des modules linguistiques comme la morphosyntaxe, la grammaire ou la lexicologie que les matières littéraires, telles la littérature francophone, l'analyse du roman ou les exercices littéraires. Ces modules sont généralement des modules où les étudiant.e.s rencontrent des difficultés énormes, car ce sont justement des modules où ils doivent mettre en valeur leurs compétences écrites, orales culturelles, interculturelles et rédactionnelles pour pouvoir analyser un texte ou une œuvre littéraire.

### **4.4-Au niveau des compétences et des performances des étudiants.**

Il convient de préciser que les étudiants constituent une mosaïque, que ce soit sur le plan du profil d'entrée ou sur le plan du niveau des compétences linguistiques et littéraires ou heuristiques. Deux profils majeurs d'étudiant sont identifiés : d'un côté, la majorité, ce sont les plus jeunes, ceux qui viennent d'avoir leur baccalauréat. En moyenne ils sont âgés de 17 à 18 ans. Une minorité parmi ces étudiants sont inscrits au département de Langue et de littérature françaises par vocation et amour pour les langues et les lettres.

Les autres sont inscrits juste par défaut, puisqu' il s'agit de facultés à accès ouvert.

D'autre part, les étudiants les moins jeunes. Ce sont généralement des fonctionnaires s'inscrivant dans le même département, par vocation afin de renouer avec les études et réussir ce qu'ils n'ont pas pu réaliser quelques années plus tôt ou pour des raisons carriéristes et promotionnelles.

Les propos des enseignants questionnés montrent à l'évidence que les étudiants sont, de manière générale, en difficulté dans le nouveau système LMD. Leurs performances et expériences littéraires, laissant à désirer, sont à l'image des faiblesses de ce système, de point de vue de l'insuffisance du temps des apprentissages, de la qualité et de la quantité des contenus réellement enseignés. L'un des enseignants questionnés précise que :

« Les étudiants qui ont eu fraîchement leur baccalauréat sont des étudiants relativement à leur niveau de langue française. C'est un niveau d'une misère à passer au couteau. Donc ce sont des gens qui ne fréquentent pas le livre, qui lisent très rarement et quand ils font des lectures c'est dans le cadre d'un examen. Donc ce sont des gens qui ne sont pas habitués de lecture littéraire et qui ne sont pas passionnés des lettres »

La longue expérience professionnelle permet aux professeurs enquêtés de confirmer des constats relatifs au profil d'entrée des étudiants génération après génération. La situation actuelle affiche une baisse de niveau de langue, de connaissances littéraires, de création et de production personnelle.

« Les étudiants que nous recevons à l'université n'ont pas les prés requis nécessaires. Ils ne maîtrisent même pas la lecture, ni l'écriture. Alors vous imaginez bien les difficultés que peuvent leur poser la rédaction d'un commentaire composé ou d'une dissertation, Toute la difficulté se situe à ce niveau. Nous rappelons que dans l'ancien système, c'était l'étudiant qui courrait pour atteindre le niveau des enseignants. Aujourd'hui c'est l'enseignant qui essaie de descendre vers l'étudiant. La dégringolade débouche sur un niveau d'étudiant qui frustre l'enseignant. En fin de compte, on arrive à la licence avec des étudiants qui n'ont jamais lu un roman, ce qui n'était pas le cas dans l'ancien système, et c'est regrettable ! »

Les enquêtés sont de ce fait, unanimes sur ce constat. Les nouveaux inscrits, dans le cadre du système LMD sont dépourvus de pré-requis linguistique et littéraire indispensables pour entamer ce processus universitaire. Cette filière se voit ainsi, banalisée à tel point que n'importe qui peut prétendre y entrer et même avoir une licence sans jamais avoir eu l'occasion d'aller jusqu'au bout dans la lecture d'une nouvelle ou d'un roman. Ce profil d'étudiants constituant, malheureusement la majorité, ne doit pas être accepté dans cette filière. Car, nous expliquent-ils ces enseignants enquêtés,

que cette catégorie d'étudiants ne sait même pas de quoi l'enseignant parle. Tellement le niveau de langue des étudiants est très bas, qu'ils sont dans une détresse, une insécurité linguistique. Une minorité seulement arrive à suivre, à communiquer et à interagir. En somme, La situation, au regard des enseignants interviewés, est loin d'être satisfaisante.

Pourtant, ces petits profils réussissent à obtenir leur licence. Or, ajoutent ces interviewés, lorsque vous avez devant vous ces profils d'étudiant à l'occasion d'un entretien, ils n'arrivent même pas à formuler deux phrases correctes en français. De plus, confirment-ils, on constate aujourd'hui des phénomènes de charité inédits. Des étudiants qui attendent un enseignant au détour d'une salle pour lui dire qu'ils auraient besoin de deux ou trois points pour valider un module.

Le social influence le scientifique et l'académique. Au lieu que la société rattrape l'université c'est celle-ci qui rattrape la société (H. Wahbi). Il faut prendre en considération, à ce niveau, la nature du rapport fragile au livre à l'ère du numérique et des réseaux sociaux.

En revanche, la totalité des enseignants questionnés confirment que les étudiants qui venaient s'inscrire dans le système bac + 4 étaient plus avertis. Ils maîtrisaient suffisamment la lecture et l'écriture et aussi l'expression orale sachant qu'il s'agit d'étudiants qui avaient suivi un enseignement du français avec l'approche communicative. Ils avaient utilisé, au lycée, le manuel avec une diversité de textes littéraires. Dans cet ancien système, les étudiants cherchaient à s'inscrire dans le département de langue et de littérature françaises, généralement, par conviction et par amour à la littérature. De plus, les études françaises réparties sur quatre années de manière progressive et régulière permettaient aux étudiants d'atteindre une certaine maturité littéraire et des connaissances en bonne et due forme.

« C'était largement suffisant pour maîtriser les exercices littéraires. Le commentaire composé, la dissertation littéraire et surtout développer une culture littéraire et linguistique selon son choix ».

## **Conclusion**

En somme, dans l'ancien système les étudiants étaient plus avertis, plus autonomes dans leur apprentissage. Sur les quatre années d'apprentissage, il y avait différentes matières enseignées. Aujourd'hui, le système LMD enclenche une chaîne de déperdition. D'abord, un an d'apprentissage en moins, c'est-à-dire des matières d'analyse et de lecture en moins. Ce qui donne en fin du compte, un étudiant qui va obtenir une licence en langue et

en littérature française mais qui est vraiment incapable, selon les propos des professeurs, de rédiger une dissertation sur un sujet quelconque.

La totalité des enseignants questionnés regrettent l'ancien système Bac+4. C'était un système d'enseignement qui permet aux enseignant.e.s de littérature d'élargir l'éventail d'exercices littéraires et de multiplier les possibilités et de productions écrites et orales en vue d'apporter des remédiations et des solutions à des problèmes posés. Ainsi, ils donnent aux étudiants l'opportunité de combler leurs lacunes, de développer davantage les compétences acquises, d'élargir les perspectives des connaissances inhérentes à leur spécialité et d'ouvrir de nouveaux horizons littéraires.

Ce système d'enseignement est plus pertinent et plus efficient que le système LMD qui est, quant à lui, réduit dans le temps et donc dans les contenus d'enseignements dispensés.

Le problème de baisse de niveau des étudiants en langue et en littérature française ne peut pas se régler à l'université. La question devrait être traitée au niveau scolaire : au primaire, au collège et au lycée. Il s'agit d'une sédimentation en crescendo à la faculté. L'étudiant devrait avoir déjà atteint un niveau intellectuel appréciable et une maturité culturelle et littéraire lui facilitant d'approfondir ses études et ses recherches dans le domaine littéraire.

En définitive, encourager les étudiants à s'inscrire dans des ateliers de communication, de théâtre ou de slam ou autres activités artistiques ne serait-il pas un moyen pour les impliquer à combler leurs lacunes en matière de production écrite et ou orales ? Prévoir des stages, séjours linguistique obligatoires ne pourrait-il pas être une occasion inouïe pour une immersion linguistique pour ces étudiants en difficulté ?

### **Références bibliographiques**

BELHAJ Samia, (2015), « Langue française et contact de langues au Maroc. Le cas des romans de Taher Ben Jelloun. », Thèse de doctorat soutenue, Université Ibn Tofail, Maroc.

BENZAKOUR, Fouzia, (2000), « Le français au Maroc. Le problème des doubles entre dénotation et connotation » in contacts de langue et identités culturelles, perspective lexicographiques, Actes des quatrième journées scientifiques du réseau » Etude du français en francophonie », LATIN, D. et POIRIER, Cl., Québec. Canada, pp.313-332

BENZAKOUR, Fouzia, (2001), « Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical » in

Par monts et par vaux, itinéraire linguistiques et grammaticaux, Paris : Louvain, pp.31-42.

BENZAKOUR, Fouzia, (2001), « Français de référence et français d'usage au Maroc. Une adéquation illusoire. L'examen de l'écart lexical » in Français de référence. Constructions et appropriations d'un concept, Tome II, Belgique : Louvain-La-Neuve, pp. 75-87.

BENZAKOUR, Fouzia, (2002), « Le français en situation plurilingue : une langue d'accueil. Des mots migrants qui se souviennent aux calques omnésiques » in Bilinguisme traduction et francophonie, Kaslik-Liban, pp. 197-211.

BOUKOUS Ahmed, (1996) «La francophonie au Maroc : situation sociolinguistique », in Le français dans l'espace francophone, de Robillard, D. de, Beninamino, M. (ed.), Tome II, Paris : Champion, pp. 691-703.

El GHERBI, Mustapha, (1993), Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc, Meknès : Imprimerie la voix de Meknès.

LEVY, Simon, (1996) , « Repères pour une histoire linguistique au Maroc », in estudios de dialectologia norteafrica y andalusi, EDNA, n° (1996), pp. 127-138.

MESSAOUDI, Leila, (2010), La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », in Pratique innovantes du Bilinguisme émergence et prise en compte en situations francophones, BLANCHET, PH. Et MARTINEZ, P., (dir.) Paris Editions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie, pp.51-63.

MESSAOUDI, Leila, (2013), « Forme d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc entre fonctionnalité et identité », in Le(s) français dans la mondialisation, CASTELLOTI, V., (dir.), Bruxelles EME Edition, pp. 111-123.

MESSAOUDI, Leila, (2013), « Contexte sociolinguistique au Maroc » in Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologie, BLANCHE, PHILIPPE et MESSAOUDI, Leila. (dir.), col. Proximités-Sciences du Langage.

YOUSSE Abderrahim, (1989), « Changement socioculturels et dynamique linguistique », in Langage et société au Maghreb, Bilan et perspective, MEKOUAR et al.(dir), Casablanca : Najah El Jadida, pp 101-118.

YOUSSEF Abderrahim, (1991), « Langue et parlers : un trilinguisme complexe », in *Langage and dialects : Complex trilinguisme*, LACOSTE, C. , LACOSTE, Y. (éd), L'Etat du MAGHREB ? Paris/ La Découverte, pp. 272-277.

#### **AUTEURS :**

**Abdelaadim TAHIRI** est enseignant-chercheur à l'Université Cadi Ayyad, Faculté Polydisciplinaire de safi, Maroc, département de littérature et de langue française, groupe de recherche Langage, Cognition, Culture et Communication. Il y enseigne la littérature française. Ces champs de recherche scientifique s'articulent autour de la représentation et interdisciplinarité entre littérature, cinéma et didactique. Il a à son actif plusieurs publications, livre, ouvrages collectifs et articles scientifiques. Il a coordonné et participé à plusieurs journées d'étude, colloques et congrès nationaux et internationaux. Il est membre du bureau exécutif de la Coordination des Chercheurs en Littérature Magrébine et Comparée (CCLMC) et aussi il est le secrétaire Général de l'Association Marocaine de Recherche Académique sur le Cinéma (AMRAC).

**Fatim Zahra HAITI** est doctorante à l'université Ibn Zohr , faculté des Lettres, Agadir. Son étude doctorale s'intéresse à l'enseignement du français à l'université marocaine.